

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M



19105892

MONITEUR BELGE DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26-07-2019

11 JUL. 2019

Grefe
BEIGISCH STAATSBLAD
Tribunal de l'Entreprise
DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI

Dénomination

(en entier) : **TRAVAIL ET PARTAGE**

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège : RUE DE LA TERRE A BRIQUES 11, B-7522 MARQUAIN

N° d'entreprise : 0476 439 452

Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2019 - MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Délibération et décisions:**1. Modification du siège social**

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 132, Grand Route 7530 Gaurain-Ramecroix avec effet au 1/06/2019

2. Divers

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale est clôturée à 10:00 après que toutes les personnes présentes ont pris connaissance du présent procès-verbal et déclarent en accepter le contenu et les termes en apposant leur signature sur le présent procès-verbal.

Le gérant,
Stéphane Thomas

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature